



GARANTIE EXPRESSE LIMITÉE

Nous vous félicitons pour l'achat d'un nouveau système CVCA. Il a été conçu pour une longue durée de vie utile et un service fiable, et est soutenu par l'une des meilleures garanties dans l'industrie. Votre appareil est automatiquement admissible à la couverture de garantie indiquée ci-dessous, pourvu que vous conserviez la preuve d'achat (reçu) de l'équipement et remplissiez les conditions de garantie.

GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE DIX (10) ANS

MARS garantit que toutes les pièces, y compris le compresseur du climatiseur de la VHP-SA série Mini-blocs sans conduits sont exemptes de défauts de fabrication et de matériaux pour une utilisation et un entretien normaux pendant dix (10) ans de la date d'achat par le consommateur original. Cette garantie expresse limitée s'applique uniquement lorsque le système mini-bloc est installé en tant que système complet correspondant : unité extérieure et unité intérieure et seulement quand le système est installé conformément aux instructions d'installation de MARS et en conformité avec tous les codes locaux, provinciaux et nationaux pour une utilisation normale.

EXCEPTIONS

La Garantie expresse limitée ne couvre pas l'entretien normal. MARS recommande qu'une inspection/un entretien régulier soit effectué au moins une fois chaque saison et que la preuve de l'entretien soit conservée. De plus, les frais de main-d'œuvre, les frais de transport pour le remplacement du réfrigérant ou des filtres et tout autre appel pour entretien/réparations ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Elle ne couvre pas non plus toute partie ou tout composant d'un système qui n'est pas fourni par MARS, sans égard à la raison de la défaillance d'une telle partie ou d'un tel composant.

CONDITIONS POUR LA COUVERTURE DE LA GARANTIE

- L'unité doit être utilisée conformément aux instructions d'utilisation de MARS fournies avec l'appareil et ne pas avoir fait l'objet d'un accident, d'une modification, d'une réparation inappropriée, d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation ou d'un acte fortuit (comme une inondation)
- L'installation a été réalisée par un vendeur/entrepreneur CVCA qualifié, agréé ou autrement qualifié
- La performance ne peut pas être assurée par l'utilisation d'un produit non autorisé par MARS, ou par des ajustements ou des adaptations aux composants.
- Les numéros de série ou la plaque signalétique n'ont pas été modifiés ou retirés.
- Le dommage ne découle pas d'un câblage ou de conditions de tension inadéquates, d'une utilisation lors d'une panne d'électricité partielle ou d'interruptions du circuit
- Le flux d'air autour de toute section de l'appareil n'est pas restreint
- L'appareil demeure dans l'installation d'origine
- L'appareil n'a pas été acheté sur Internet

DURÉE DE LA GARANTIE ET DE L'ENREGISTREMENT

La garantie commence à la date d'achat par le consommateur initial. Le consommateur doit conserver une facture de vente comme preuve de la période de garantie. Sans cette preuve, la garantie expresse commence à la date d'expédition de l'usine.

RECOURS FOURNI PAR LA GARANTIE EXPRESSE LIMITÉE

Le seul recours en vertu de la Garantie limitée est le remplacement de la pièce défectueuse. Si des pièces de rechange sont requises dans le délai de la présente garantie, les pièces de rechange de MARS doivent être utilisées; toute garantie sur la (les) pièce(s) de remplacement n'affecte pas la garantie d'origine applicable de l'appareil. Préparer l'accès à l'appareil aux fins de réparation est de la responsabilité du propriétaire. La main-d'œuvre pour diagnostiquer et remplacer la pièce défectueuse n'est pas couverte par cette Garantie expresse limitée. Si, pour une raison quelconque, la pièce/le produit de rechange n'est plus disponible pendant la période de garantie, MARS aura le droit d'émettre un crédit au montant du prix au détail couramment suggéré de la pièce/du produit au lieu d'offrir une réparation ou un remplacement.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

1. Il n'existe aucune autre garantie, expresse ou implicite. MARS n'offre aucune garantie de qualité marchande. Nous ne garantissons pas que l'appareil convient à toute fin en particulier ou qu'il puisse être utilisé dans des bâtiments ou des pièces de toute dimension ou condition sauf comme spécifiquement indiqué dans ce document. Il n'existe aucune garantie, expresse ou implicite, dont la portée va au-delà de la description faite dans le présent document.
2. Toutes les garanties implicites par la loi sont limitées en durée à la durée de la garantie. Votre recours exclusif est limité au remplacement des pièces défectueuses. **Nous ne sommes pas responsables des dommages immatériels ou accessoires causés par un défaut de cette unité.**
3. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre. Certaines provinces ne permettent pas de limiter la durée d'une garantie implicite et ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accidentels ou consécutifs, donc les limites ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à votre cas.
4. Aucune garantie n'est offerte pour les appareils vendus hors des États-Unis continentaux et du Canada. Votre distributeur ou vendeur final peut offrir une garantie sur les appareils vendus hors de ces régions.
5. Mars ne sera pas responsable des dommages si nos performances concernant la résolution de la garantie sont retardées par des événements indépendants de notre volonté, y compris des accidents, des modifications, des abus, des guerres, des restrictions gouvernementales, des grèves, des incendies, des inondations ou d'autres actes fortuits.

COMMENT OBTENIR UN SERVICE DE GARANTIE OU DES PIÈCES

Si vous avez une réclamation dans le cadre de la garantie, avisez immédiatement votre installateur. Si l'installateur ne remédie pas à votre réclamation, écrivez à MARS, 1900 Wellworth Ave., Jackson MI 49203, États-Unis. Joignez le rapport d'inspection de votre installateur ou de la personne responsable de l'entretien. Joignez le numéro du modèle, le numéro de série et la date d'achat.

Les responsabilités du propriétaire sont définies dans le manuel d'instructions—lisez-le attentivement.

Veuillez consulter www.marsdelivers.com pour enregistrer votre nouvel appareil



CONSERVEZ CETTE INFORMATION EN TANT QUE PREUVE D'ACHAT

Unité Extérieure: Numéro de modèle _____ Numéro de série _____

Unité Intérieure 1: Numéro de modèle _____ Numéro de série _____

Unité Intérieure 2: Numéro de modèle _____ Numéro de série _____

Unité Intérieure 3: Numéro de modèle _____ Numéro de série _____

Unité Intérieure 4: Numéro de modèle _____ Numéro de série _____

Unité Intérieure 5: Numéro de modèle _____ Numéro de série _____

Date d'achat _____